



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Chefferie de Cabinet
Section Voyages Officiels et Protocole

Arras, le 15 MARS 2018

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Mesdames et Messieurs les Maires
du département

*(En communication à
Madame et Messieurs les Sous-Préfets)*

Objet : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
Pavoisement des édifices publics.

P.J. : 1

Conformément aux recommandations ministérielles, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises **le lundi 19 mars 2018** à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Par ailleurs, je vous adresse, sous ce pli, le message de Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, qui devra être lu à l'occasion de la cérémonie du 19 mars prochain dans votre commune, par vos soins, ou par un membre de votre conseil municipal que vous aurez désigné.

Le Préfet,

Fabien SUDRY